

Commune de Barcillonnette
Conseil municipal du 26/05/2020
Procès-verbal

Présents : Mmes Béatrice CRUZ, Cécile GACOUGNOLLE, Nicole MAGALLON, Isabelle TOLLA, MM Yves BENOITS, Grégoire DELABRE, Bruno HEMERY, Jean-Pierre TILLY, Christian VAN WONTERGHEM

Absentes excusées : Lola LUCIANO représentée par Bruno HEMERY, Marie LACOUX représentée par Grégoire DELABRE

Secrétaire de séance : Grégoire DELABRE

Le conseil municipal...

Délibère favorablement...

- A l'unanimité, pour tenir le conseil municipal à huis-clos, compte tenu des contraintes de distanciation qui empêchent l'accueil du public et du fait de la défaillance des moyens de retransmission constatée à l'ouverture de la réunion ;
- Sous la présidence de M. BENOITS, doyen d'âge, pour élire à l'unanimité M. Jean-Pierre TILLY en qualité de maire ;
- Pour approuver à l'unanimité la création de deux postes d'adjoints au maire ;
- Pour élire Mme Nicole MAGALLON en tant que première adjointe avec 10 voix (1 voix pour Christian VAN WONTERGHEM) ;
- Pour élire M. Christian VAN WONTERGHEM en tant que deuxième adjoint avec 10 voix (1 voix pour Nicole MAGALLON) ;
- Pour accorder à l'unanimité au maire un ensemble de délégations lui permettant de gérer les affaires courantes de la commune ;
- Pour accorder à l'unanimité au maire, sorti pendant le vote et sur sa proposition, une indemnité d'élus correspondant à 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 661,20€ mensuels, au lieu de 991,80€, montant maximal attribué par défaut en l'absence de délibération du conseil municipal ;
- Pour accorder à l'unanimité aux adjoints, sortis pendant le vote, une indemnité représentant 6,6 % de l'IBT, c'est à dire 256,70 € brut mensuels (montant maximal 385,05 €).

Entend...

- La déclaration de candidature faite conjointement par Nicole MAGALLON, Christian VAN WONTERGHEM et Jean-Pierre TILLY qui proposent au conseil municipal un trio exécutif basé sur un partage des tâches effectif, assis sur des délégations étendues et sur une perspective de rotation des rôles. Chaque membre de l'exécutif conserverait ses missions principales pendant la durée du mandat, mais les compétences propres du maire et l'administration générale feraient l'objet d'un passage de relais à deux moments de la mandature. Jean-Pierre TILLY, maire sortant, est candidat au poste de maire pour la première partie du mandat, afin d'assurer la continuité et de préparer la transition.

Décide

- D'établir le calendrier des conseils municipaux. Ils se tiendraient en principe à 20 heures (19h30 en période hivernale) chaque deuxième vendredi du mois ;
- De réunir le groupe des conseillers municipaux en séminaire interne le vendredi 5 juin, afin de préparer la répartition des dossiers articulée avec les responsabilités du trio exécutif, pour une mise en place effective à l'occasion du conseil municipal du 12 juin ;
- Compte tenu des urgences, de constituer
 - un groupe de suivi du site de Peyssier avec Lola LUCIANO, Grégoire DELABRE et Christian VAN WONTERGHEM ;
 - un groupe de travail sur la dénomination des rues (à finaliser rapidement) avec Bruno HEMERY, Yves BENOITS, Christian VAN WONTERGHEM et Béatrice CRUZ.

Rappel : prochain conseil municipal le 12/06/2020

Le secrétaire de séance

Le Maire

Grégoire DELABRE

JP TILLY